

RCS : BOBIGNY  
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00637  
Numéro SIREN : 421 842 188  
Nom ou dénomination : ASTEELFLASH FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2020 sous le numéro de dépôt 11029

## Greffe du tribunal de commerce de Bobigny



### Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 27/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/11029

Déposant :

Nom/dénomination : ASTEELFLASH FRANCE

Forme juridique :

N° SIREN : 421 842 188

N° gestion : 1999 B 00637



1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

France

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois

12

ent Van Gogh 93360 NEUILLY PLAISANCE

Durée de l'exercice précédent

12

si déposé néant, cochez la case :

(I)	Exercice N clos le,		
	31/12/2019		
	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
AA			
AB	6 895	AC 6 895	
CX	2 973	CQ 2 973	
AF	3 304 767	AG 3 161 654	143 113
AH	147 478	AI 147 478	
AJ		AK	
AL	4 742 860	AM 1 909 853	2 833 007
AN	141 492	AO 560	140 932
AP	3 712 724	AQ 3 045 321	667 402
AR	20 121 071	AS 16 948 028	3 173 043
AT	6 151 398	AU 5 460 388	691 010
AV	553 192	AW 553 192	
AX		AY	
CS		CT	
CU	17 314 110	CV 838 476	16 475 634
BB		BC	
BD		BE	
BF	619 718	BG 26 025	593 693
BH	809 446	BI 809 446	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>57 628 123</b>	<b>BK 31 400 173</b>	<b>26 227 949</b>
BL	22 570 574	BM 1 985 989	20 584 585
BN	4 130 221	BO 193 253	3 936 968
BP		BQ	
BR	4 562 319	BS 325 377	4 236 942
BT		BU	
BV	251 514	BW 251 514	
BX	13 105 563	BY 22 266	13 083 298
BZ	26 487 815	CA 2 401 610	24 086 205
CB		CC	
CD		CE	
CF	2 891 904	CG 2 891 904	
CH	698 226	CI 698 226	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>74 698 136</b>	<b>CK 4 928 495</b>	<b>69 769 641</b>
(IV)	CW		
(V)	CM		
(VI)	CN 50 908		50 908
<b>L GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO 132 377 166</b>	<b>1A 36 328 668</b>	<b>96 048 498</b>
12) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	Part à plus d'un an : CR 6 349 446
Stocks :		Créances :	



*Handwritten signature or initials.*

## 2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Cash France

Néant

		Exercice N	
DA	(Dont versé : 11 857 805 )	11 857 805	
DB		28 618 331	
DC	(dont écart d'équivalence : EK )		
DD		1 185 781	
DE			
DF	B1 )		
DG	EJ )		
DH		3 584 801	
DI		2 110 610	
DJ			
DK			
DL	<b>TOTAL (I)</b>	47 357 328	
DM			
DN			
DO	<b>TOTAL (II)</b>		
DP		1 302 583	
DQ		4 627 470	
DR	<b>TOTAL (III)</b>	5 930 053	
DS			
DT			
DU		785 043	
DV	EI )		
DW		643 598	
DX		21 608 052	
DY		5 571 076	
DZ			
EA		12 092 706	
EB		1 984 610	
EC	<b>TOTAL (IV)</b>	42 685 085	
ED	(V)	76 032	
EE	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	96 048 498	
EB			
IC			
ID			
IE			
EF			
EG		30 330 020	
EII		772 664	

2032 - NCT



*Handwritten signature*

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2020

France

Néant

	Exercice N				Total
	France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
	FA		FB		
	2 006 054	3 035 359	FC	5 041 413	
ns *	92 409 988	16 158 797	FE	108 568 785	
nces *	4 236 443	863 165	FI	5 099 607	
	98 652 484	20 057 321	FL	118 709 805	
			FM	1 414 878	
			FN		
provisions, transferts de charges * (9)			FO	793 195	
			FP	1 177 391	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FQ	85 222	
(y compris droits de douane) *			FR	122 180 492	
ies) *			FS	4 822 980	
et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FT		
nières et approvisionnements)*			FU	71 815 992	
es (3) (6 bis)*			FV	(2 338 811)	
similés *			FW	11 432 382	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- dotations aux amortissements *</li> <li>- dotations aux provisions</li> </ul>			FX	1 722 226	
			FY	21 612 486	
dotations aux provisions *			FZ	7 459 123	
arges - dotations aux provisions			GA	2 389 265	
			GB		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GC	872 210	
			GD	400 467	
<b>ION (I - II)</b>			GE	267 657	
férée *		(III)	GF	120 455 978	
nsféré *		(IV)	GG	1 724 514	
ions (5)			GII		
ilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GI		
ulés (5)			GJ	700 000	
erfs de charges			GK		
			GL	79 398	
leurs mobilières de placement			GM	41 889	
			GN	8 812	
			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP	830 099	
issements et provisions *			GQ	140 860	
			GR	309 021	
			GS	109 461	
leurs mobilières de placement			GT		
			GU	559 341	
<b>Total des charges financières (VI)</b>			GV	270 757	
<b>V - VI)</b>			GW	1 995 271	
<b>ANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					





# ASTEELFLASH FRANCE

Société Anonyme au capital de 11.857.805,25 €  
6 rue Van Gogh - Neuilly Plaisance (93360)  
RCS BOBIGNY B 421 842 188

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2020

Le 15 juin, à 15 heures,

les actionnaires de la société anonyme ASTEELFLASH FRANCE (la "Société"), société anonyme au capital divisé en 777.561 actions de 15,25 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale au siège social de la Société sur convocation du Président du Conseil d'Administration en vertu de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire par lettre simple.

Le présent procès-verbal a été établi en présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de la tenue de l'Assemblée Générale, tant à titre personnel que comme mandataire, à laquelle ont été annexés les formulaires de vote et les formulaires de votes par correspondance.

La composition de son bureau :

Monsieur Gilles BENHAMOU, préside l'assemblée en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Gilles BENHAMOU, principal actionnaire, représenté par Monsieur Gilles BENHAMOU, accepte de remplir le rôle de scrutateur.

Monsieur Philippe BIGEON accepte de remplir les fonctions de Secrétaire.

Le présent procès-verbal est arrêté et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés (compte tenu des actionnaires ayant pris part au scrutin par correspondance) possèdent plus du quart des 777.561 actions composant le capital social et ayant le droit de vote.

Le quorum requis, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le présent procès-verbal a été établi en présence, le cabinet ERNST & YOUNG représenté par Monsieur VOUAUX, dûment autorisé par le Président de la Société, en vertu de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire par lettre simple.

Monsieur Francis PALANIYANDI, représentant le Comité Social Economique assistent à l'Assemblée Générale en vertu de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire par lettre simple.

La composition des actionnaires sur le bureau de l'assemblée :

Le présent procès-verbal a été établi en présence, la lettre de convocation adressée aux actionnaires ;

Le présent procès-verbal a été établi en présence, la lettre de convocation des Commissaires aux comptes et les justificatifs de leur envoi avec accusé de réception ;

Le présent procès-verbal a été établi en présence, la lettre revêtue de la signature des membres du bureau ;



*Handwritten signature in blue ink.*

le vote par correspondance adressés à la Société par les actionnaires ayant opté pour le scrutin.

les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 : bilan, compte de résultat et compte de répartition ;

le rapport du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice 2019 dit rapport de gestion ;

les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2019 ;

les rapports des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce ;

les propositions de résolutions ; et

les modifications des statuts de la Société.

Le Président déclare que la présente assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions de l'article R.225-81 du Code de Commerce et déclare que les documents et renseignements visés aux articles R.225-81 et R.225-82 du Code de Commerce ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège de la Société et à la date de l'assemblée ainsi que la liste des actionnaires.

Le Président approuve l'acte de cette déclaration.

En conséquence, la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour

## ORDRE DU JOUR

1. Le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration ;

2. Le rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

3. Le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce et approbation dudit rapport ;

4. Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus aux Commissaires aux comptes ;

5. Le résultat de l'exercice ;

6. La composition du Conseil d'Administration ;

7. L'accomplissement des formalités légales.

Après la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux comptes, la discussion est ouverte.

Après la discussion ouverte.

Après que personne ne demandant plus la parole, le Président soumet à l'assemblée les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour



*Handwritten signature in blue ink.*

**A titre Ordinaire**

**DN : Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et des comptes annuels**

Après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des comptes et des explications complémentaires qui ont pu lui être données lors de la séance, tels qu'ils sont présentés, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se soldent à un montant de 2 110 610€.

L'Assemblée Générale donne à tous les administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**DN : Affectation du résultat de l'exercice**

Approuve la proposition faite par le conseil d'administration d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 au report à nouveau qui s'élèvera en conséquence à 2 110 610€.

En vertu de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices :

Exercice 2017 : .....pas de distribution de dividendes  
Exercice 2018 : .....pas de distribution de dividendes  
Exercice 2019 : .....pas de distribution de dividendes

**DN : Conventions réglementées**

Après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes en vertu de l'article L. 225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, constate que la nouvelle convention n'a été autorisée par le conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Toute convention soumise à autorisation antérieurement ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**DN : Modification de la composition du Conseil d'Administration**

Après avoir pris connaissance de la proposition du Conseil d'Administration de révoquer M. [Nom] de son poste d'administrateur.

**DN : Pouvoirs en vue des formalités**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités de publicité.

\* \* \* \*

Quand il n'y a plus de personne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

\* \* \* \*

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les

\_\_\_\_\_  
LE PRESIDENT



\_\_\_\_\_  
LE SECRÉTAIRE





**Asteelflash France**  
Exercice clos le 31 décembre 2019

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres





## Asteelflash France

Exercice clos le 31 décembre 2019

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Asteelflash France,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Asteelflash France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit nous des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels expose les principes et les méthodes comptables relatifs à l'approche retenue par votre société pour le suivi de la valeur des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des estimations réalisées par votre société, nous avons apprécié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que sa correcte application.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 30 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### ■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Sébastien Vouaux

# Bilan Actif

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2019	Net 2018
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	6 895	6 895		
Frais de développement	2 973	2 973		
Concessions, brevets et droits similaires	3 304 767	3 161 654	143 113	113 902
Fonds commercial	147 478		147 478	147 478
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations. incorporelles	4 742 860	1 909 853	2 833 007	2 500 797
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>8 204 973</b>	<b>5 081 375</b>	<b>3 123 598</b>	<b>2 762 177</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	141 492	560	140 932	141 039
Constructions	3 712 724	3 045 321	667 402	746 071
Installations techniques, mat. et outillage industriels	20 121 071	16 948 028	3 173 043	3 659 293
Autres immobilisations corporelles	6 151 398	5 460 388	691 010	687 544
Immobilisations en cours	553 192		553 192	96 183
Avances et acomptes				
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>30 679 876</b>	<b>25 454 297</b>	<b>5 225 579</b>	<b>5 330 129</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	17 314 110	838 476	16 475 634	16 475 634
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	619 718	26 025	593 693	500 482
Autres immobilisations financières	809 446		809 446	114 380
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>18 743 274</b>	<b>864 501</b>	<b>17 878 773</b>	<b>17 090 496</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>57 628 123</b>	<b>31 400 173</b>	<b>26 227 949</b>	<b>25 182 802</b>
<b>STOCKS</b>				
Matières premières, approvisionnements	22 570 574	1 985 989	20 584 585	18 397 512
En cours de production de biens	4 130 221	193 253	3 936 968	3 538 990
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	4 562 319	325 377	4 236 942	3 378 446
Marchandises				
<b>Total des stocks</b>	<b>31 263 114</b>	<b>2 504 619</b>	<b>28 758 495</b>	<b>25 314 947</b>
<b>CREANCES</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	251 514		251 514	146 360
Clients et comptes rattachés	13 105 563	22 266	13 083 298	26 896 343
Autres créances	26 487 815	2 401 610	24 086 205	8 630 562
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Total des créances</b>	<b>39 844 892</b>	<b>2 423 876</b>	<b>37 421 016</b>	<b>35 673 266</b>
<b>DISPONIBILITES ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	2 891 904		2 891 904	2 582 624
<b>Total disponibilités et divers</b>	<b>2 891 904</b>		<b>2 891 904</b>	<b>2 582 624</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>73 999 910</b>	<b>4 928 495</b>	<b>69 071 415</b>	<b>63 570 837</b>
Charges constatées d'avance	698 226		698 226	1 150 137
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	50 908		50 908	1 667
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>132 377 166</b>	<b>36 328 668</b>	<b>96 048 498</b>	<b>89 905 442</b>



*Handwritten signature*

Rubriques		Net 2019	Net 2018
<b>SITUATION NETTE</b>			
Capital social ou individuel Dont versé :	11 857 805	11 857 805	11 857 805
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		28 618 331	28 618 331
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		1 185 781	1 185 781
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		3 584 801	(1 209 258)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>2 110 610</b>	<b>4 794 059</b>
<i>Total situation nette</i>		<b>47 357 328</b>	<b>45 246 718</b>
Subventions d'investissement			979
Provisions réglementées			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>47 357 328</b>	<b>45 247 697</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Provisions pour risques		1 302 583	1 253 342
Provisions pour charges		4 627 470	4 453 777
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>5 930 053</b>	<b>5 707 119</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		785 043	199 194
Emprunts et dettes financières divers			
<i>Total dettes financières</i>		<b>785 043</b>	<b>199 194</b>
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		643 598	455 584
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 608 052	19 182 197
Dettes fiscales et sociales		5 571 076	6 020 856
<i>Total dettes d'exploitation</i>		<b>27 822 726</b>	<b>25 658 636</b>
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		12 092 706	11 701 736
<i>Total dettes diverses</i>		<b>12 092 706</b>	<b>11 701 736</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance		1 984 610	1 383 632
<b>DETTES</b>		<b>42 685 085</b>	<b>38 943 198</b>
Ecarts de conversion passif		76 032	7 428
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>96 048 498</b>	<b>89 905 442</b>

# Compte de résultat (partie 1)

Rubriques	France	Export	Net 2019	Net 2018
Vente de marchandises	2 006 054	3 035 359	5 041 413	1 837 644
Production vendue de biens	92 409 988	16 158 797	108 568 785	116 615 213
Production vendue de services	4 236 443	863 165	5 099 607	4 905 736
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>98 652 484</b>	<b>20 057 321</b>	<b>118 709 805</b>	<b>123 358 593</b>
Production stockée			1 414 878	1 371 044
Production immobilisée				3 651
Subventions d'exploitation			<b>793 195</b>	<b>664 556</b>
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 177 391	959 988
Autres produits			85 222	854 284
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>122 180 492</b>	<b>127 212 116</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			4 822 980	1 746 690
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			71 815 992	77 740 592
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(2 338 811)	(3 171 374)
Autres achats et charges externes			11 432 382	11 583 558
<b>Total charges externes</b>			<b>85 732 545</b>	<b>87 899 467</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES</b>				
			1 722 226	1 750 563
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			21 612 486	21 422 115
Charges sociales			7 459 123	7 498 098
<b>Total charges de personnel</b>			<b>29 071 609</b>	<b>28 920 214</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 389 265	2 269 292
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			872 210	674 174
Dotations aux provisions pour risques et charges			400 467	334 058
<b>Total dotations d'exploitation</b>			<b>3 661 942</b>	<b>3 277 524</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
			267 657	807 065
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>120 455 978</b>	<b>122 654 832</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>1 724 514</b>	<b>4 557 284</b>



*Handwritten signature*

# Compte de résultat (partie 2)

Rubriques	Net 2019	Net 2018
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 724 514</b>	<b>4 557 284</b>
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	700 000	750 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	79 398	38 933
Reprises sur provisions et transferts de charges	41 889	42 246
Différences positives de change	8 812	15 089
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>830 099</b>	<b>846 267</b>
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	140 860	130 211
Intérêts et charges assimilées	309 021	222 227
Différences négatives de change	109 461	199 322
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>559 341</b>	<b>551 760</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>270 757</b>	<b>294 507</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1 995 271</b>	<b>4 851 792</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	132 024	338 435
Produits exceptionnels sur opérations en capital	64 815	17 162
Reprises sur provisions et transferts de charges	70 543	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>267 383</b>	<b>355 596</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(13 580)	112 094
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	165 624	14 634
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		40 000
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>152 044</b>	<b>166 727</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>115 339</b>	<b>188 869</b>
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		246 601
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>123 277 974</b>	<b>128 413 980</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>121 167 363</b>	<b>123 619 921</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>	<b>2 110 610</b>	<b>4 794 059</b>



*Handwritten signature*

## Préambule

Annexe relative aux comptes sociaux de la société Asteelflash France arrêtés au 31-12-19 en date du 30 avril 2020 par le Conseil d'Administration qui fait apparaître un résultat en Euros de 2 110 610 et un total de bilan de 96 048 498.

Le nombre de salariés de l'entreprise est de 701 personnes.

## Événements postérieurs à la clôture

Depuis le 31 décembre 2019, est survenue la crise sanitaire du coronavirus.

Le Groupe met en place les mesures appropriées pour ses employés et pour répondre au mieux aux besoins de ses clients.

## Événements significatifs de l'exercice

- ✓ Pas de faits marquants pour cet exercice

## Règles et méthodes comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 modifié par les règlements 2015-05, 2015-06, 2016-07, 2018-02, 2018-01 et 2017-01, dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité de l'exploitation.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## 1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même sont comptabilisées à leur coût de production.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

### Politique d'amortissement :

. Logiciels	3 à 7 ans linéaire
. Installations techniques	5 à 10 ans linéaire
. Matériels et outillages	3 à 5 ans linéaire
. Agencements et aménagements	5 à 10 ans linéaire
. Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans linéaire
. Mobilier	5 à 10 ans linéaire

La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

La société Asteelflash France applique le traitement comptable sur les actifs défini par les règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06.

## 2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition. Si cette valeur devient inférieure à la valeur actuelle, une dépréciation est constituée pour la différence. La valeur actuelle des participations est déterminée compte tenu de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, de la rentabilité des filiales, ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultats.

### Décomposition des titres de participation au 31-12-19

Société	Valeur de participation	%
AFERH	60 000	100,00
ASTEELFLASH Bretagne	38 116	100,00
ASTEEL Electronique Fouchana	800 360	94,17
ASTEELFLASH Technologie	3 507 286	100,00
ASTEEL Electronique Tunisie	12 725 306	100,00
ASTEELFLASH Tunisie	0,75	0,0001
SCI Chasset	183 041	100,00
<b>TOTAL</b>	<b>17 314 110</b>	

Les titres de la société Asteelflash Bretagne, en cours de liquidation, pour 38 K€, et ceux de la société Asteelflash Fouchana pour 800 K€ ont été entièrement dépréciés.

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évalués à leur valeur nominale.

### **3. CREANCES ET DETTES**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère ont été évaluées sur la base du dernier cours de change précédant la clôture du bilan. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif.

Les écarts de conversion actif sont provisionnés en provisions pour risque.

Les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **4. STOCKS**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les stocks obsolètes et excessifs en fonction du plan de production ont été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **5. MARGES SUR OUTILLAGES ET ETUDES**

Les marges relatives aux ventes d'outillages et d'études sont reconnues à l'achèvement du projet.

### **6. PROVISIONS**

Des provisions sont comptabilisées lorsque la société a l'obligation contractuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressource sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La société est impliquée dans un certain nombre de litiges commerciaux. La direction considère que ces litiges seront réglés soit à l'avantage de la société soit dans la limite des montants provisionnés.

### **7. DISPONIBILITES**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion ont été comptabilisés dans le résultat de l'exercice (perte de change ou gain de change).

## 8. INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er janvier 2015, la société Asteelflash France est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale du groupe Financière AFG.

Le principe de la neutralité a été retenu. L'impôt supporté par l'entreprise est le même que celui qui aurait été supporté en l'absence d'intégration.

## 9. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan

## 10. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement notable de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice..

## 11. CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

## 12. CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

## 13. AUTRES INFORMATIONS

### Droit individuel de formation - DIF instauré par la loi n° 2004-391 du 4 mai 2004

Depuis le 1er janvier 2015, le Compte Professionnel de Formation (CPF) a été substitué au DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF. La société n'a plus d'engagement à ce titre.

### Engagement de départ à la retraite

Conformément aux conventions nationales et régionales de la métallurgie, la société est redevable envers ses salariés d'une indemnité lors de leur départ en retraite. Cette indemnité se détermine comme suit :

#### CADRES / NON CADRES

0,5 mois après 2 ans d'ancienneté  
1 mois après 5 ans d'ancienneté  
2 mois après 10 ans d'ancienneté  
3 mois après 20 ans d'ancienneté  
4 mois après 30 ans d'ancienneté  
5 mois après 35 ans d'ancienneté  
6 mois après 40 ans d'ancienneté



*[Signature]*

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis, en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction des hypothèses actuarielles suivantes :

- taux de charges sociales déterminé par catégorie (cadre - non cadre), par établissement :  
moyenne de 37,64 %
- date de départ : cadre 65 ans et non cadres 63 ans
- taux augmentation des salaires : 1,5 %
- taux d'actualisation : 0.67%
- taux de turnover : variable selon l'âge.

L'engagement s'élève à 4 627 470 euros.

Il est comptabilisé en provision.

Les modifications sur les engagements sociaux engendrées par l'accord national de la Métallurgie du 21/06/2010 applicable au 01/09/2010 ont été analysées comme un changement de régime.

L'impact de ce changement, amorti linéairement sur la durée résiduelle d'acquisition des droits, présente un solde à fin 2019 de 68 K€, la charge comptabilisée en 2019 étant de 11 K€.

Les écarts actuariels non comptabilisés en provision s'élèvent à fin 2019 à 1 521 K€. L'amortissement linéaire de ces écarts sur la durée résiduelle d'acquisition des droits a été constaté en charge pour un montant de 130 K€ en 2019.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. et'.

# Notes sur le bilan actif

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## Note 1 : Immobilisations

Le tableau de synthèse des immobilisations brutes est le suivant :

Rubriques	Montant début 2019	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2019
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 110 097	1 094 876		8 204 973
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 689 347	1 569 811	579 282	30 679 876
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 954 997	802 797	14 519	18 743 274
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>54 754 441</b>	<b>3 467 483</b>	<b>593 801</b>	<b>57 628 123</b>

Les trois catégories d'immobilisations sont détaillées ci-après.

### ✓ Immobilisations incorporelles

Le total des immobilisations incorporelles se décompose comme suit :

Rubriques	Montant début 2019	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2019
Frais d'établissement et de développement	9 868			9 868
Autres postes d'immobilisations. incorporelles	7 100 229	1 094 876		8 195 105
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 110 097</b>	<b>1 094 876</b>		<b>8 204 973</b>

### ✓ Immobilisations corporelles

Le total des immobilisations corporelles se décompose comme suit :

Rubriques	Montant début 2019	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2019
Terrains	141 492			141 492
Constructions sur sol propre	1 326 001	7 350		1 333 351
Constructions sur sol d'autrui	360 455			360 455
Installations générales, agenc. des constructions	1 962 102	56 816		2 018 918
Installations techniques, mat. et outillages indus.	19 969 305	729 377	577 611	20 121 071
Installations générales, agenc. aménagt. divers	2 291 712	72 497		2 364 209
Matériel de transport	90 304	18 056		108 361
Matériel de bureau et mobilier informatique	3 324 317	228 705	1 670	3 551 351
Mali de fusion	127 477			127 477
Immobilisations corporelles en cours	96 183	457 010		553 192
Avances et acomptes				
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>29 689 347</b>	<b>1 569 811</b>	<b>579 282</b>	<b>30 679 876</b>

### ✓ Immobilisations financières

Le total des immobilisations financières se décompose comme suit :

Rubriques	Montant début 2019	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2019
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	17 314 110			17 314 110
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	640 887	802 797	14 519	1 429 164
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>17 954 997</b>	<b>802 797</b>	<b>14 519</b>	<b>18 743 274</b>

## Note 2 : Tableau des amortissements

### ✓ Amortissement des immobilisations

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue

Le tableau de synthèse des amortissements est le suivant :

Amortissements et provisions	Montant début 2019	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2019
Immobilisations incorporelles	4 347 920	733 455		5 081 375
Immobilisations corporelles	24 359 218	1 655 810	560 730	25 454 297
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>28 707 138</b>	<b>2 389 265</b>	<b>560 730</b>	<b>30 535 673</b>

Le tableau des amortissements se décompose comme suit :

Amortissements et provisions	Montant début 2019	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2019
Frais d'établissement et de développement	9 868			9 868
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 338 053	733 455		5 071 507
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>4 347 920</b>	<b>733 455</b>		<b>5 081 375</b>
Terrains	453	107		560
Constructions sur sol propre	1 300 395	11 133		1 311 529
Constructions sur sol d'autrui	360 455			360 455
Installations générales, agencés. des constructions	1 241 636	131 702		1 373 338
Inst. techniques, mat. et outillages industriels	16 310 012	1 197 075	559 060	16 948 028
Inst. générales, agencés., aménagements divers	1 934 450	85 114		2 019 564
Matériel de transport	89 040	3 742		92 782
Matériel de bureau et mobilier informatique	2 995 299	226 935	1 670	3 220 564
Mali de fusion	127 477			127 477
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>24 359 218</b>	<b>1 655 810</b>	<b>560 730</b>	<b>25 454 297</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 707 138</b>	<b>2 389 265</b>	<b>560 730</b>	<b>30 535 673</b>

## Note 3 : Eléments du fonds commercial

Eléments	Valeurs Nettes
Ets Normandie – acquis	10 000
Ets Développement – acquis	107 477
Ets Langon – acquis	30 001
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>147 478</b>

## Note 4 : Tableau des provisions

### ✓ Provisions

Le tableau de synthèse des provisions est le suivant :

	Montant début 2019	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2019
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	5 707 119	541 327	318 393	5 930 053
Provisions pour dépréciation	5 628 552	872 210	707 766	5 792 995
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 335 672</b>	<b>1 413 537</b>	<b>1 026 160</b>	<b>11 723 048</b>

✓ Provisions pour risques

	Montant début 2019	Augmentations	Diminutions	Montant fin2019
Provisions pour litiges	1 200 000			1 200 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	1 667	50 908	1 667	50 908
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUE</b>	<b>1 201 667</b>	<b>50 908</b>	<b>1 667</b>	<b>1 250 908</b>

✓ Provisions pour charges

	Montant début 2019	Augmentations	Diminutions	Montant fin2019
Provisions pour pensions et obligations similaires	4 413 777	490 419	276 726	4 627 470
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer				
<b>TOTAL PROVISIONS CHARGES</b>	<b>4 413 777</b>	<b>490 419</b>	<b>276 726</b>	<b>4 627 470</b>

✓ Autres provisions pour risques et charges

	Montant début 2019	Augmentations	Diminutions	Montant fin2019
Autres provisions pour risques et charges	91 675		40 000	51 675

✓ Provisions pour dépréciation

	Montant début 2019	Augmentations	Diminutions	Montant fin2019
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur immobilisation de titres mis en équivalence				
Sur immobilisation de titres de participation	838 476			838 476
Sur autres immobilisations financières	26 025			26 025
Sur stocks et en-cours	2 194 477	872 210	562 068	2 504 619
Sur comptes clients	167 249		144 983	22 266
Autres provisions dépréciations	2 402 325		715	2 401 610
<b>TOTAL DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>5 628 552</b>	<b>872 210</b>	<b>707 766</b>	<b>5 792 995</b>

## Note 5 : Etat des stocks

	Valeur Brute	Provisions	Valeur Nette
Matières premières, approvisionnements	22 570 574	1 985 989	20 584 585
En cours de production de biens	4 130 221	193 253	3 936 968
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis	4 562 319	325 377	4 236 942
Marchandises			
<b>Total des stocks</b>	<b>31 263 114</b>	<b>2 504 619</b>	<b>28 758 495</b>

## Note 6 : Créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	619 718	39 598	580 120
Autres immobilisations financières	809 446	721 080	88 366
Clients douteux ou litigieux	17 674	3	17 671
Autres créances clients	13 087 889	13 087 889	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	51 306	51 306	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	875 434	875 434	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	41 078	41 078	
Divers			
Groupe et associés	19 667 385	13 335 610	6 331 775
Débiteurs divers	5 852 612	5 852 612	
Charges constatées d'avance	698 226	698 226	
<b>Total des créances</b>	<b>41 720 768</b>	<b>34 702 835</b>	<b>7 017 933</b>

## Note 7 : Produits à recevoir

Produits à recevoir	2019	2018
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	437 471	403 935
Autres créances	653 085	566 305
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>1 090 556</b>	<b>970 240</b>

## Note 8 : Charges et produits constatés d'avance

### ✓ Charges constatées d'avance

Nature des charges	2019	2018
Charges d'exploitation :	698 226	1 150 137
Charges financières :		
Charges exceptionnelles :		
<b>TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>698 226</b>	<b>1 150 137</b>

### ✓ Produits constatés d'avance

Nature des charges	2019	2018
Produits d'exploitation :	1 984 610	1 383 632
Produits financiers :		
Produits exceptionnels :		
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>1 984 610</b>	<b>1 383 632</b>



*Handwritten signature*

# Notes sur le bilan passif

## Note 9 : Capitaux propres

Le capital social est composé au 31-12-19 de 777 561 actions de 15.25 € de nominal chacune.

### ✓ Composition du capital social

Catégories de titres	à la clôture	Nombre de titres créés pendant l'exercice	remboursés	Total	Valeur nominale
Actions ordinaires	777 561			777 561	15,25
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
<b>Total</b>	<b>777 561</b>			<b>777 561</b>	

### ✓ Variation des capitaux propres

	Au 01/01/2019	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Résultat N	31/12/2019
<b>Capital en nombre d'actions</b>						
Valeur nominale	15,25					15,25
Capital social ou individuel	11 857 805					11 857 805
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	28 618 331					28 618 331
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	1 185 781					1 185 781
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	(1 209 258)					3 584 801
Résultat de l'exercice	4 794 059			(4 794 059)	2 110 610	2 110 610
Subventions d'investissement	979					
Provisions réglementées						
Dividendes versés						
<b>Total capitaux propres</b>	<b>45 247 697</b>			<b>(4 794 059)</b>	<b>2 110 610</b>	<b>47 357 328</b>

## Note 10 : Dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi	785 043	785 043		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 684 081	21 684 081		
Personnel et comptes rattachés	2 631 224	2 631 224		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 692 873	2 692 873		
Impôts sur les bénéficiaires	110 592	110 592		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 149	3 149		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	133 239	133 239		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	11 787 496		11 787 496	
Autres dettes (dont dettes relatives à des Dette représentative de titres empruntés	305 210	305 210		
Produits constatés d'avance	1 984 610	1 984 610		
<b>TOTAUX</b>	<b>42 117 515</b>	<b>30 330 020</b>	<b>11 787 496</b>	

## Note 11 : Charges à payer

Charges à payer	2019	2018
Emprunts obligataires convertibles	12 379	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	643 598	455 584
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 495 232	4 047 301
Dettes fiscales et sociales	3 628 189	3 799 107
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	288 182	
<b>TOTAL</b>	<b>9 067 580</b>	<b>8 301 991</b>

# Notes sur le compte de resultat

## Note 12 : Ventilation du chiffre d'affaires en K€

Détail du chiffre d'affaires	2019			2018			Variation %
	France	Export	Total	France	Export	Total	
Ventes de marchandises	2 006	3 035	5 041	1 629	209	1 838	174
Ventes de produits finis	87 593	13 933	101 526	92 239	18 172	110 411	(8)
RFA	170		170	150		150	13
Ventes de déchets	17		17	19	17	36	(53)
Ventes de moules outill, testeur	2 495	604	3 099	2 355	419	2 774	12
Reventes de stocks	2 441	1 681	4 122	2 294	1 162	3 456	19
SAV	663	84	747	953	18	971	(23)
Prestations de services	1 255	283	1 538	1 161	358	1 519	1
Locations diverses	2		2	2		2	
Mises à dispo du personnel	1 542	193	1 735	1 585	172	1 757	(1)
Frais de ports	234	3	237	50	9	59	302
Autres produits	236	241	477	246	140	386	24
<b>Total</b>	<b>98 654</b>	<b>20 057</b>	<b>118 711</b>	<b>102 683</b>	<b>20 676</b>	<b>123 359</b>	<b>(4)</b>

## Note 13 : Résultat d'exploitation

	2019	2018
<b>TOTAL RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 724 514</b>	<b>4 557 284</b>

## Note 14 : Résultat financier

	2019	2018
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations	700 000	750 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	79 398	38 933
Reprises sur provisions et transferts de charges	41 889	42 246
Différences positives de change	8 812	15 089
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>830 099</b>	<b>846 267</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	140 860	130 211
Intérêts et charges assimilées	309 021	222 227
Différences négatives de change	109 461	199 322
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>559 341</b>	<b>551 760</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>270 757</b>	<b>294 507</b>

## Note 15 : Résultat exceptionnel

	2019	2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	132 024	338 435
Produits exceptionnels sur opérations en capital	64 815	17 162
Reprises sur provisions et transferts de charges	70 543	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>267 383</b>	<b>355 596</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(13 580)	112 094
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	165 624	14 634
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		40 000
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>152 044</b>	<b>166 727</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>115 339</b>	<b>188 869</b>

## Note 16 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat net 2019	Résultat net 2018
Résultat courant	1 995 271	275 365	1 719 906	3 994 443
Résultat exceptionnel	115 339	23 619	91 720	119 273
<b>Résultat comptable (hors participation &amp; intéressement)</b>	<b>2 110 610</b>	<b>298 984</b>	<b>1 811 626</b>	<b>4 113 715</b>
Résultat intégration fiscales		298 984	(298 984)	(680 345)
Participation et intéressement des salariés				
Créances d'impôt				
<b>Total</b>	<b>2 110 610</b>	<b>0</b>	<b>2 110 610</b>	<b>4 794 060</b>

## Note 17 : Accroissements et allègement de la dette future d'impôts

Allègement	N	N-1
Libellé	Dotations	Reprise
PIDR	490 419	276 726
Gain de change latent	50 908	1 667
ORGANIC	160 881	167 706
Restructuration		40 000

## Note 18 : Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Au titre de l'exercice clos le 31-12-19, la société a comptabilisé un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) de 1 066 K euros en diminution des charges sociales, conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013.

Le CICE sera principalement affecté à la reconstitution du fonds de roulement lors de la perception des fonds.

# Autres informations

## Note 19 : Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale – siège social	Forme	Montant capital	% détenu
FINANCIERE AFG 6 rue Vincent Van Gogh 93360 NEUILLY PLAISANCE	SAS	183 649 563	100%
<b>TOTAUX</b>			

## Note 20 : Dettes garanties par des sûretés réelles

Postes concernés	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
<b>TOTAUX</b>			

## Note 21 : Engagements financiers

De	A	Etablissement		Utilisation	Origine	Fin de garantie
Asteelflash France		NATIXIS	Douanes	40 000		31/01/2020
	Asteelflash Technologie	Diffusion Plastiques	Fournisseur	91 000	27/06/2002	Permanent (sauf dénonciation préavis 6 mois)
	Factor	BNPFACTOR	Fournisseur	11 971 551		
	Groupe	EPCOS	Fournisseur	100 000	26/09/2002	3 an (tacite reconduct°)
		PHOENIX CONTACT	Fournisseur	200 000	19/11/2004	3 an (tacite reconduct°)
<b>Total engagement</b>				<b>12 402 551</b>		

La Société Asteelflash France a donné à la société DE DIETRICH sa garante de bonne fin de l'exécution de son contrat commercial avec Asteelflash France – Ets Lorraine.

## Note 22 : Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de la direction n'est pas fournie, une telle information aurait pour effet de faire état indirectement d'une rémunération individuelle.

## Note 23 : Effectif moyen

Catégories	2019	2018
Cadres	101	105
Agents de maîtrise	96	88
Employés et techniciens	145	163
Ouvriers	332	340
<b>Total</b>	<b>674</b>	<b>696</b>



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. et'.

# Note 24 : Liste des filiales et participations

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions €	Chiffre d'affaires Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>					
<b>France</b>					
AFERH 6 rue Vincent Van Gogh - NEUILLY PLAISANCE (93)	15 245 130 178	100%	60 000 60 000		0 1 290
Asteelflash Technologie Rue de Gâté - VALFRAMBERT (61)	3 150 000 9 170 464	100%	3 507 286 3 507 286		20 017 388 1 009 791
SCI CHASSET ZI de Chacé - SAUMUR (49)	287 214 599 180	100%	183 041 183 041		0 4 867
Asteelflash Bretagne ZI de Lannugat - DOUARNENEZ (29)	38 145 N/C	100%	38 116 0	2 400 000	0 0
<b>Etranger</b>					
Asteel Electronique Tunisie 104 Avenue de l'Union Maghreb Arabe - 2036 LA SOUKRA	12 352 654 16 877 483	100%	12 725 306 12 725 306		34 016 171 561
Asteelflash Fouchana 104 Avenue de l'Union Maghreb Arabe - 2036 LA SOUKRA	720 000 -4 046 548	94%	800 360 0		0 -93 737
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>					
<b>AUTRES TITRES</b>					

# ASTEELFLASH FRANCE

Société Anonyme au capital de 11.857.805,25 €  
6 rue Van Gogh - Neuilly Plaisance (93360)  
RCS BOBIGNY B 421 842 188

## VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 avril 2020

Le 30 avril à 19 heures 00, les membres du Conseil d'Administration de la société ASTEELFLASH FRANCE (la "Société"), société anonyme au capital de 11.857.805,25 euros divisés en 118.578 actions de 100 euros chacune, se sont réunis au siège social, sur convocation du Président Directeur Général.

Conformément à l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, le recours aux technologies de l'audioconférence et de télécommunication est autorisé pour cette réunion relative à l'approbation des comptes annuels.

La conférence :

est présidée par M. **BENHAMOU**, Président Directeur Général ;

et assiste de M. **SAVARD**, administrateur ;

M. **LAURENT**, administrateur ad hoc, représentant permanent de la société Asteelflash France, administrateur.

M. **LEBEL**, représentant permanent de la société Asteelflash Group, administrateur ;

La conférence réunissant ainsi la présence de plus de la moitié des Administrateurs est déclarée valide et peut délibérer.

Les participants par audio conférence :

M. **VOUAUX**, représentant le Cabinet Ernst & Young et Autres, Commissaire aux Comptes titulaire ;

Mme **SEROT**, représentante du Comité Sociale Economique Central dument

Mme **BURGUIERE**, représentante du Comité Sociale Economique Central dument

M. **KWIATKOWSKI**, représentant du Comité Sociale Economique Central dument ;

Le Conseil d'administration a été réuni à l'effet de délibérer notamment sur l'ordre du jour relatif à :

l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

l'approbation du résultat de l'exercice,

les articles L. 225-38 et suivants du code de commerce,

la parité en matière d'égalité professionnelle et salariale,

le rapport de gestion et projet de résolutions,

l'Assemblée générale annuelle.



*Handwritten signature in blue ink.*

de décision à prendre pour la préparation et la convocation de l'assemblée  
sur ces comptes.

### Des comptes

cture au conseil d'administration du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31  
appelle que ces documents et leurs annexes ont été transmis à chaque  
blement à la présente réunion.

ayant été présentée par le commissaire aux comptes, le conseil, après en avoir  
s comptes qui se traduisent par un bénéfice de 2 110 610 euros. L'annexe aux  
toutes les explications complémentaires.

proposer à l'assemblée d'affecter ce résultat comme indiqué au paragraphe

### Attribution du résultat

ce s'élevant à 2 110 610 euros et le report à nouveau à 3 584 801 euros, le conseil  
ose d'affecter le résultat de l'exercice au report à nouveau qui qui s'élèvera après  
L,40 euros.

### Conventions

que les dispositions de l'article L.225-38 ne sont pas applicables aux conventions  
des opérations courantes et conclues à des conditions normales (L225-39 du Code  
par l'Ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014-art.6).

nt déclare que durant l'exercice considéré il n'a été passé aucune convention  
rticle L. 225-38 du code de commerce et qu'aucune convention signée  
ise à autorisation selon ce même article ne s'est poursuivie au cours de cet

ère à ce sujet a été adressée au commissaire aux comptes afin qu'il en fasse état  
ial présenté à l'assemblée.

### Égalité en matière d'égalité professionnelle et salariale

u conseil les données du rapport de situation comparée transmis au Comité

mmes au sein de l'entreprise diminue légèrement pour les cadres avec 18,6%  
e pour les ETAM avec 35,6% (soit 89 ETP) ainsi que pour les ouvriers avec 84,3%

ération moyenne, l'écart entre Femme et Homme s'est inversé en faveur des  
es mais a augmenté pour les ETAM ainsi que pour les ouvriers.

du travail, on observe toujours un écart entre Femmes et Hommes des temps -  
doit pas être lu comme un indicateur de précarité. Il correspond au sein  
un temps partiel choisi.

t rappelé que depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019 (sur les éléments de l'année 2018),  
ise au calcul de son index égalité Femme/Homme, intégrant des données  
omparaison (écart de rémunération, écart d'augmentation, écart de promotion,  
elle au femmes de retour de congés maternité...). Au total sur l'ensemble de ces



*Handwritten signature in blue ink*

ance a obtenu une note de **87/100** au titre de l'année 2018 et **94/100** au titre de  
 onformer aux dispositions de l'article L. 225-37-1 du code de commerce invite le  
 la politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale.  
 s, le conseil après en avoir délibéré constate que la situation comparée des  
 mes dans l'entreprise s'améliore globalement et demande de poursuivre le  
 égories féminines dans l'évolution des effectifs et de la société.

### Conclusion et projet de résolutions

uite le texte du rapport à présenter à l'assemblée ainsi que le texte des  
 port de gestion sera mis à la disposition du commissaire aux comptes dans les  
 ue ce rapport n'a plus à être déposé au greffe du tribunal de commerce, mais  
 niqué à toute personne qui en fait la demande dans le respect des conditions  
 ommerce.

### Révocation d'un administrateur

que Pierre LABOISSE avait été nommé administrateur de la société en tant que  
 du Groupe. Sa connaissance des activités de la société lui permettait d'enrichir  
 d'administration.

quitté la société, le Président souhaite proposer à l'assemblée des actionnaires  
 LABOISSE en tant qu'administrateur.

ette proposition de modification de l'organe d'administration et transmet ses  
 e LABOISSE pour le travail effectué.

### Ordre du jour de l'AG Ordinaire

conseil à l'unanimité décide de convoquer une assemblée générale ordinaire pour  
 ures, au siège social, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

tion établi par le conseil d'administration ;  
 mmissaire aux comptes sur le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31  
 ) ;  
 du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du  
 erce et approbation dudit rapport ;  
 es comptes annuels. Quitus aux administrateurs de leur gestion ;  
 résultats.  
 e la composition du conseil administration

conseil décide, conformément à ses pouvoirs au titre de l'article 19 des statuts,  
 aires à voter par Visio conférence.

t épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée

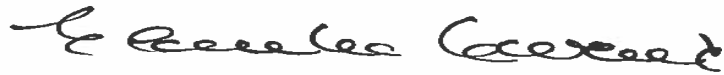
97



Handwritten signature in blue ink.

e, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et un

Un Administrateur



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Le Président' followed by a name, possibly 'G. G. G.', written in a cursive style.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. G.' followed by a flourish.